

FCAF

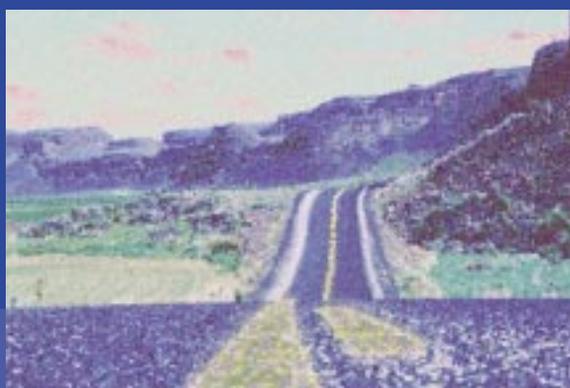


Fédération canadienne pour l'alphabétisation en français

RAPPORT ANNUEL 2002-2003

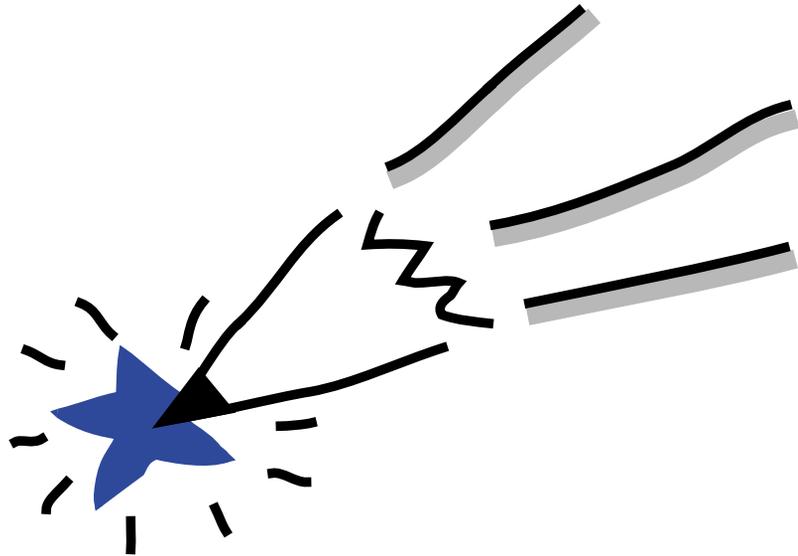


*L'alphabétisation
c'est beaucoup plus
qu'apprendre
à lire et à écrire,
c'est devenir un
citoyen responsable,
capable de choisir.*



RAPPORT ANNUEL

2002-2003



**Fédération canadienne pour
l'alphabétisation en français (FCAF)**

Rédaction : Diane Pouliot

Révision linguistique : Michelle Martin

Graphisme : Linda Labrecque

Imprimerie : Impressions

La Fédération canadienne pour l'alphabétisation en français (FCAF)

Organisme pancanadien, la Fédération canadienne pour l'alphabétisation en français (FCAF) représente, depuis sa fondation en 1991, les groupes et les associations francophones voués à l'alphabétisation en français au Canada. Au fil des ans, la FCAF a toujours cherché à intéresser le plus de réseaux possible à l'alphabétisation et à l'importance de lire et d'écrire en français.

Tout au long de l'année 2002-2003, la FCAF a travaillé aux dossiers majeurs suivants :

- la promotion du droit à l'éducation en français partout au Canada, durant toute la vie;
- la promotion d'une culture de l'éveil à l'écrit en français dans les foyers.

Table des matières

4	Message de la présidente de la FCAF
5	Ses activités de représentation
10	Ses projets de culture d'éveil à l'écrit
15	Ses activités de promotion et de communication
21	Son comité de personnes apprenantes
23	Ses projets de communications claires et efficaces
26	Ses normes de qualité
27	Ses activités de formation
28	Sa publication « Réfléchir aux solutions liées au problème de l'alphabétisme des francophones : huit champs d'intervention »
29	Son service d'information et de référence
31	Ses partenaires
32	Les organismes membres
34	États financiers au 31 mars 2003

Message de la présidente

Mission accomplie!

Connaissez-vous la Fédération canadienne pour l'alphabétisation en français? En lisant son dernier rapport annuel, vous en aurez sans doute une meilleure idée. Vous prendrez connaissance du bilan de sa douzième année d'existence. Une autre année pleine de rebondissements.

L'année 2002-2003 a été marquante sur le plan de la représentation, notamment lors des consultations menées par le gouvernement fédéral. En effet, ce dernier a invité la FCAF à quelques reprises pour connaître les besoins du réseau d'alphabétisation. Au fédéral, la FCAF est devenue une autorité en matière d'alphabétisation. La Fédération a réussi à faire valoir les besoins des francophones peu alphabétisés, notamment pour la Stratégie d'innovation et le Plan d'action sur les langues officielles. À maintes reprises, la FCAF a discuté des moyens à adopter pour communiquer avec les francophones peu alphabétisés. Je suis fière d'annoncer qu'avec ses idées et sa vision réaliste la FCAF est considérée comme un partenaire. J'ai le sentiment que le message de la Fédération passe, circule.

Par contre, la partie n'est pas totalement gagnée. Le nombre d'adultes peu alphabétisés en est une preuve évidente, et il y a encore des gouvernements provinciaux et territoriaux qui ne sont pas engagés dans l'amélioration de l'alphabétisme de leurs citoyens. Certaines provinces ne prennent peut-être pas leurs responsabilités à cet égard, mais la FCAF a au moins réussi à créer une ouverture au gouvernement fédéral.



En 2003, la FCAF a su tirer profit des décisions gouvernementales, en l'occurrence avec le Plan d'action sur les langues officielles. Le Plan prévoit affecter des sommes à la petite enfance en milieu minoritaire. Cet argent arrive à point pour la FCAF, car la Fédération est à mettre sur pied un réseau d'expertises sur l'éveil à l'écrit dans les foyers. La culture de l'éveil à l'écrit est devenue un dossier dominant au sujet duquel la FCAF a consulté ses membres et a été consultée par le gouvernement.

Au cours de la dernière année, la FCAF a augmenté la visibilité de tous les groupes d'alphabétisation en français. Elle a profité de chaque occasion pour rappeler l'existence d'un réseau d'organismes dynamiques et efficaces. Chaque rencontre avec des élus, des hauts fonctionnaires ou des dirigeants d'entreprise ajoute à la crédibilité de tout le réseau. En ce sens, la Fédération a su représenter le réseau d'alphabétisation en français.

Pour ma part, j'entreprenais, en 2002-2003, un premier mandat à titre de présidente de la FCAF. Ce qui m'a le plus marquée, au cours de cette année, c'est le goût du travail bien fait dont font preuve à la fois l'équipe de travail et les membres du conseil d'administration. Chaque visite à la FCAF me donne l'impression de me retrouver dans une ruche, une ruche dont les abeilles, même si elles sont peu nombreuses, bourdonnent très fort. Oui vraiment, j'ai le sentiment du travail accompli, et j'ai envie de dire, en pensant à la dernière année, « Mission accomplie! »

Bonne lecture!

Jocelyne Lavoie
Présidente de la FCAF

Ses activités de représentation

Plus que jamais, au cours de la dernière année, la Fédération canadienne pour l'alphabétisation en français (FCAF) a continué à servir de porte-parole des groupements provinciaux et territoriaux en alphabétisation.

La Fédération a poursuivi ses démarches pour déterminer comment la Stratégie d'innovation du gouvernement fédéral devait tenir compte des besoins des francophones. L'objectif visé par toutes les démarches de représentation est d'assurer un appui permanent et viable au réseau de formation de base pour les adultes.

L'annonce du plan Dion donne un nouveau souffle aux activités d'alphabétisation familiale. En 2001-2002, la FCAF a travaillé à mobiliser les partenaires autour de l'alphabétisation familiale. En 2002-2003, elle a reçu une réponse fédérale à ses demandes : le plan Dion.

Chaque rencontre avec les fonctionnaires, les politiciens ou les représentants d'organisations privées et publiques attire leur attention et éveille leur intérêt pour les groupes d'alphabétisation en français. Chaque rencontre confirme l'importance de l'alphabétisme pour le développement de la francophonie canadienne et québécoise.

Des rencontres pour définir la place de l'alphabétisation et de la formation de base dans la Stratégie d'innovation du gouvernement fédéral



En 2001-2002, le gouvernement annonçait la Stratégie d'innovation du Canada. En 2002-2003, il a continué à consulter le réseau de l'alphabétisation. La FCAF a été invitée à sept rencontres de consultation.

Mai 2002

Centre patronal et syndical du Canada

La FCAF a d'abord participé, en mai 2002, à une séance de consultation organisée par le Centre patronal et syndical du Canada. La Fédération a rencontré à cette occasion les conseils sectoriels de développement économique. On y a discuté de l'importance de l'alphabétisation et de la formation de base des employés. Les conseils sectoriels de développement économique confirment que la main d'œuvre canadienne doit se développer en commençant par la formation en alphabétisation.

Juillet 2002

Rencontre privée avec l'honorable Jane Stewart

La FCAF et les organismes nationaux anglophones en alphabétisation rencontraient la ministre du Développement des ressources humaines, Jane Stewart, pour discuter de la contribution des réseaux d'alphabétisation et d'éducation non formelle pour atteindre les objectifs de la Stratégie d'innovation.

Septembre 2002

Table ronde sur la main-d'œuvre adulte

La FCAF a participé à la Table ronde sur la main-d'œuvre adulte organisée par le Centre syndical et patronal du Canada. Cette rencontre regroupait une cinquantaine de personnes venues discuter plus précisément de l'avenir de l'économie canadienne dans une perspective de développement des ressources humaines. La FCAF a profité de cette rencontre privilégiée pour faire valoir l'alphabétisation et la formation de base comme un outil essentiel à la main-d'œuvre. L'écoute a été bonne. L'alphabétisation est devenue un facteur incontournable dans la Stratégie d'innovation de Jane Stewart.

Octobre 2002

Les pratiques exemplaires en alphabétisation au Conference Board of Canada

Les 3 et 4 octobre 2002, Jane Stewart, ministre du Développement des ressources humaines Canada, rencontrait des représentants d'organismes nationaux, provinciaux et territoriaux en alphabétisation.

La Ministre consultait les réseaux d'alphabétisation sur deux questions : Comment répondre aux besoins d'alphabétisation des Canadiens? et Quels sont les moyens d'intervention qui donnent les meilleurs résultats en matière d'alphabétisation? Les réponses peuvent se résumer ainsi : l'élaboration d'une stratégie d'alphabétisation des Canadiens. La FCAF a expliqué à la Ministre que cette stratégie doit tenir compte des réalités propres aux groupes francophones minoritaires et intégrer l'alphabétisation familiale à l'alphabétisation des adultes. La ministre Jane Stewart a manifesté de l'ouverture à l'égard des demandes formulées.

Novembre 2002

Sommet national sur l'innovation et l'apprentissage

La FCAF a assisté au Sommet national sur l'innovation et l'apprentissage, en novembre 2002. La ministre Jane Stewart et son gouvernement ont retenu comme priorité la stratégie pancanadienne d'alphabétisation. Dans sa présentation du rapport des

conclusions du Sommet, Jane Stewart a annoncé la création de l'Institut canadien de l'apprentissage.

Février 2003

L'Institut canadien de l'apprentissage

Lors de la consultation sur l'Institut canadien de l'apprentissage, la FCAF a rappelé la responsabilité légale du gouvernement fédéral en matière de dualité linguistique. Actuellement, il n'y a aucune garantie ou indication de l'incidence de l'Institut canadien de l'apprentissage sur les francophones hors Québec.

Comité permanent du développement des ressources humaines et des personnes handicapées

La ministre Jane Stewart a proposé au Comité permanent du développement des ressources humaines et des personnes handicapées de tenir des audiences afin de la conseiller sur la mise en place d'une stratégie pour l'alphabétisation des Canadiens. La FCAF a présenté aux membres du comité des pistes d'action concrètes : la mise en place d'un guichet unique en matière de formation des adultes tel qu'il en existe dans la majorité des provinces et des territoires, l'élaboration de programmes de cours sur mesure et l'offre active de services de formation de base et d'alphabétisation. Pour susciter la demande, il faut offrir le service et le rendre disponible en tout temps.

Une ouverture avec Justice Canada



La FCAF a établi ses premiers contacts avec des fonctionnaires de Justice Canada. Elle a notamment participé à une consultation sur le développement d'un plan d'action pour les articles 41 et 42 de la *Loi sur les langues officielles*. Elle a ainsi contribué à l'élaboration de leur plan stratégique. Elle voulait faire connaître l'importance du réseau d'alphabétisation. D'ailleurs, des groupes membres de la FCAF gèrent maintenant des projets financés par ce ministère.

Justice Canada dirige des programmes de financement pour la prévention du crime et pour l'appui aux victimes d'actes criminels. Ce ministère appuie aussi des projets liés à la violence familiale.

À la Table sectorielle en éducation



La FCAF fait partie de l'un des 21 organismes nationaux francophones signataires de l'Entente Canada-organismes nationaux. Ces organismes sont groupés en quatre comités distincts appelés « tables sectorielles ». La FCAF fait partie de la Table sectorielle en éducation et y participe toujours activement.

À la Table sectorielle en éducation, la Fédération rappelle aux autres organismes nationaux et au ministère du Patrimoine canadien l'importance de la lecture et de l'écriture en français au quotidien. Elle a l'occasion de souligner que l'alphabétisation est à la base de tout apprentissage pour les adultes. Elle rappelle aussi que, malgré l'accès à l'éducation formelle, plus du quart des adultes francophones ont besoin d'éducation non formelle et d'éducation de base pour atteindre un niveau d'alphabétisme leur permettant de s'engager pleinement dans leur collectivité.

Une journée de lobbying pour parler d'alphabétisme



Le jeudi 24 octobre était la Journée d'action pour l'alphabétisation. Durant cette journée, la FCAF a rencontré des parlementaires sur la Colline du Parlement à Ottawa. Cette activité se déroule chaque année sous la gouverne de Movement for Canadian Literacy. Une centaine de personnes, anglophones et francophones, y ont fait du lobbying. La FCAF et les personnes présentes ont pu discuter avec vingt parlementaires.

Un document d'information

Dans le but de remettre une information écrite aux parlementaires, la FCAF a produit le document « L'alphabétisation en français au Canada - Quelques pistes de réflexion ».

Le message laissé aux parlementaires

Les apprenants du comité de la FCAF assistaient à cette journée d'action en compagnie de la présidente, Jocelyne Lavoie, de la vice-présidente, Suzanne Benoit, et des membres de l'équipe. Leur message était le suivant :

« Nous avons besoin d'un plan d'action pour l'alphabétisation. Vous, en tant que parlementaire, vous pouvez nous aider en écrivant une lettre d'appui à notre demande à la ministre Jane Stewart. »

Les suites...

La plupart des parlementaires rencontrés ont exprimé leur intention d'écrire une lettre à la ministre du Développement des ressources humaines, Jane Stewart. De son côté, la FCAF a donné suite à la Journée d'action pour l'alphabétisation en faisant parvenir une lettre aux parlementaires pour leur rappeler leur promesse.

La participation au Groupe conseil sur le Gouvernement en direct



À l'automne 2001, l'honorable Lucienne Robillard, présidente du Conseil du Trésor, invitait la FCAF à se joindre au Groupe conseil sur le Gouvernement en direct. Le Groupe a le mandat de réfléchir aux façons de faciliter les communications et la livraison de services par Internet aux Canadiens. Il compte parmi ses rangs des dirigeants d'entreprises canadiennes spécialisées en haute technologie et en télécommunications.

En 2002-2003, la FCAF a assisté aux trois rencontres du Groupe. Ce dernier a soumis, en décembre 2002, son premier rapport dans lequel il propose au gouvernement d'offrir des services selon les besoins qu'expriment les Canadiens.

La FCAF a accepté de participer à ce groupe conseil pour présenter le point de vue du client faiblement alphabétisé. Elle en a profité pour établir des contacts avec des gens d'affaires. Les interventions de la FCAF visaient à faire un lien entre l'utilisation des services gouvernementaux en ligne et les compétences en lecture des Canadiens. La FCAF y a présenté le point de vue de francophones et défendu l'obligation d'offrir des services de qualité en français.

La FCAF et le Cabinet

Comme membre du Groupe conseil sur le Gouvernement en direct, la directrice générale de la FCAF, Luce Lapiere, a présenté les recommandations du comité à des groupes clés au sein de la fonction publique. Elle a aussi eu la chance de rencontrer le Cabinet du premier ministre avec deux autres collègues du Groupe conseil sur le Gouvernement en direct.

La participation au comité de suivi de la V^e Conférence internationale sur l'éducation des adultes, « Confintea »



Tous les douze ans, l'UNESCO organise une conférence sur l'éducation des adultes. La Commission canadienne s'occupe de la participation des Canadiens à cette conférence. Entre les réunions internationales, un comité canadien s'occupe du suivi de la Conférence.

En 1997, avait lieu à Hambourg la V^e Conférence internationale sur l'éducation des adultes, « Confintea ». La FCAF fait partie du comité de suivi de cette conférence. La Semaine internationale des adultes apprenants et la Décennie de l'alphabétisation sont des retombées de cette conférence. Au cours de l'année, le comité s'est réuni à trois reprises. La FCAF participe au comité de suivi de « Confintea » pour se tenir au courant de ce qui se passe sur la scène internationale et pour inscrire ses activités dans un mouvement mondial d'éducation des adultes.

En septembre 2003, l'UNESCO tiendra une rencontre internationale de suivi de la cinquième Conférence en vue de faire le bilan des six dernières années et d'évaluer les progrès accomplis en matière d'éducation des adultes. Cette rencontre permettra aussi de préparer la VI^e Conférence internationale sur l'éducation des adultes.

Le projet « Pour des communications plus claires »



En 2002, la FCAF proposait à Communication Canada de mener un vaste projet axé sur les communications claires, proposition qu'a acceptée Communication Canada. Voici les activités réalisées au cours de la dernière année dans le cadre de ce projet.

Une étude pancanadienne qualitative

La FCAF a d'abord mené une étude qualitative sur les caractéristiques des annonces télévisées destinées au grand public. L'étude s'intitule « Caractéristiques des annonces TV grand public ». Les résultats de cette étude montrent que les personnes moins alphabétisées comprennent difficilement les messages télévisés. À la lumière des résultats de cette étude, la FCAF rappelle l'importance de tenir compte de cette partie importante de la population dans les communications destinées au grand public. La FCAF a également produit un rapport sur cette étude.

Une consultation avec des communicateurs

La FCAF a par la suite présenté les résultats de l'étude qualitative à deux groupes de communicateurs. Leurs réactions confirment la prudence avec laquelle la FCAF doit sensibiliser les communicateurs avant d'établir des ponts entre eux et les personnes faiblement alphabétisées. Cet objectif pourra s'atteindre par la tenue de forums dans les provinces canadiennes. La FCAF compte inviter à ces forums les principaux intéressés : les communicateurs.

Des forums de formation et d'échanges

La FCAF veut faire connaître les résultats de l'étude. Elle invitera donc les communicateurs des divers paliers gouvernementaux et des entreprises privées à assister à des forums de formation et d'échanges. Les communicateurs pourront échanger des idées sur la façon de rendre l'information claire et compréhensible pour le plus grand nombre de Canadiens possible.

Des conférences téléphoniques

Afin de cerner la problématique des communications dans chaque province, la FCAF a déjà discuté avec les directions régionales de Communication Canada au cours d'une quinzaine de conférences téléphoniques.

Un achat de listes d'envois

En vue d'organiser les forums et de lancer des invitations, la FCAF a acheté des listes d'envois de 20 000 adresses et noms de personnes-ressources.

La FCAF n'a pu tenir de forums en 2002-2003. Elle poursuit, par contre, la recherche sur le financement et les thématiques à aborder lors des forums.



La Fédération canadienne pour l'alphabétisation en français

Ses projets de culture d'éveil à l'écrit

Dans chaque province et territoire, la famille demeure une clientèle de choix pour les groupes d'alphabétisation. Par son intermédiaire, les intervenants veulent prévenir l'analphabétisme. Or, dans les communautés francophones en milieu anglo-dominant, l'intervention menée auprès des parents et des enfants vise non seulement à prévenir l'analphabétisme, mais aussi à maintenir la langue française.

Dans cette section du rapport annuel, la FCAF trace le contexte dans lequel ont évolué les activités et les projets liés à l'un des dossiers de l'heure : la culture de l'éveil à l'écrit.

La Fédération canadienne pour l'alphabétisation en français (FCAF) considère les activités d'alphabétisation familiale comme des outils majeurs pour encourager les parents à éveiller leurs enfants au monde de l'écrit.

Pour la Fédération, les parents sont les modèles et les premiers enseignants de leurs enfants. C'est pourquoi la FCAF veut ancrer une culture de l'éveil à l'écrit en français dans les familles francophones. Elle souhaite ainsi valoriser la langue française tant à l'oral qu'à l'écrit. Pour la FCAF, les parents sont la clé de la transmission des valeurs, de la langue et du goût de lire en français. En 2002, elle a donc commencé à élaborer un réseau d'expertises dans le domaine de la culture de l'éveil à l'écrit.

Un peu d'histoire sur la FCAF et la culture de l'éveil à l'écrit



Depuis ses débuts, en 1991, la FCAF a fait de l'alphabétisation familiale l'une de ses priorités. En 1994, elle convie tous les travailleurs du monde de l'alphabétisation au premier colloque en alphabétisation familiale intitulé « C'est écrit dans le ciel ». Il résulte de cet événement une série de publications sur l'alphabétisation familiale. Viennent ensuite, en 1999, la production et la distribution pancanadienne de la trousse *Montre-moi*. Avec *Montre-moi*, la FCAF entre dans les foyers et dans les garderies. Conçue

pour les parents, la trousse constitue un outil concret pour promouvoir l'apprentissage dans les foyers.

En mars 2002, la FCAF s'informe auprès d'un groupe de chercheurs de l'état des recherches menées dans le domaine de la culture de l'éveil à l'écrit en milieu minoritaire. Une évidence s'impose : l'absence presque totale de données. La FCAF élabore donc un document expliquant le concept de la culture de l'éveil à l'écrit. Ce document a par la suite été traduit en anglais. Au cours de l'année 2002-2003, la FCAF a fait circuler le document parmi environ 250 personnes, notamment des éducateurs, des alphabétiseurs, des professionnels de la santé, des chercheurs et des fonctionnaires.

Lors de l'assemblée générale annuelle de la FCAF, en juin 2002, les membres de la Fédération ont encouragé l'organisme à concevoir des moyens d'ancrer la culture de l'éveil à l'écrit en français dans les familles de la francophonie canadienne. Dès son arrivée, à l'automne 2002, la directrice du développement de la FCAF a travaillé en ce sens.

Un forum de chercheurs

Chaque intervention dans le domaine de l'éveil à l'écrit doit apporter des résultats. Avec ce dossier, la FCAF veut agir de façon scientifique. C'est pourquoi l'organisme concevra d'abord des outils pour mesurer les résultats et vérifier les hypothèses, puis expérimentera des projets d'éveil à l'écrit.

D'ailleurs, en janvier 2003, elle conviait quinze chercheurs à un forum. Les chercheurs, des intervenants ministériels et communautaires, ont confirmé leur intérêt à l'égard de l'éveil à l'écrit en français. Le forum a permis de définir les axes de recherche susceptibles d'améliorer les connaissances pour créer une culture de l'éveil à l'écrit en français. Les axes de recherche sont :

- la littératie et la société ;
- la famille, l'identité, la langue;
- les compétences dans le domaine de l'éveil à l'écrit chez l'enfant d'âge préscolaire;
- les programmes d'intervention en milieu familial;

- ce qui influence la littératie et le choix de la langue;
- les relations famille-école;
- les outils de l'éveil à l'écrit et la formation pour utiliser ces outils.

Une culture de l'éveil à l'écrit et le Plan d'action pour les langues officielles



Le 12 mars 2003, le ministre Stéphane Dion présentait le Plan d'action pour les langues officielles. Le Plan prévoit affecter des sommes à la petite enfance en milieu minoritaire. Avec ce plan, « le gouvernement va accroître son action pour aider les parents à transmettre leur langue à leurs jeunes enfants ». Il compte rendre davantage accessibles les services d'alphabétisation familiale aux foyers francophones en milieu minoritaire. Afin d'atteindre cet objectif, le gouvernement travaillera en partenariat avec les organismes d'alphabétisation et autres groupes comme les associations de parents.

Dans le plan Dion, le gouvernement parle d'élaborer des outils attrayants qui serviront à développer le langage des enfants d'âge préscolaire et de leurs parents. Enfin, le Plan prévoit aussi renforcer les compétences des intervenants en alphabétisation en milieu minoritaire de façon qu'ils conseillent bien les familles. Les sommes d'argent prévues par le gouvernement permettent pour la première fois au réseau d'alphabétisation de mettre en œuvre des activités échelonnées sur cinq ans et de penser ainsi à une continuité des services. D'ailleurs, le gouvernement veut former entre 150 et 180 intervenants au cours des cinq prochaines années.

Une rencontre avec le Secrétariat national à l'alphabétisation

En réponse aux intentions du plan Dion, le Secrétariat national à l'alphabétisation (SNA) souhaite mettre en place des initiatives d'alphabétisation familiale. Il compte sur la collaboration de ses partenaires en alphabétisation, soit les organismes provinciaux et territoriaux responsables de l'alphabétisation des adultes et la FCAF.

Cette dernière a organisé, en mars 2003, une première rencontre de ses membres avec le SNA.

Une première rencontre avec des partenaires potentiels

En développant une culture de l'éveil à l'écrit, la Fédération vise des résultats finals à long terme. Parmi ceux-ci, mentionnons l'adoption de politiques par les gouvernements et l'instauration, par les institutions tant privées que publiques, de nouvelles pratiques en faveur de l'écrit en français. En fin de compte, la FCAF souhaite que d'ici quelques années plus de familles utilisent le français à la maison, et ce, tous les jours. Elle cherche aussi à faire en sorte que davantage de familles lisent et écrivent en français dans les communautés de langues officielles. Afin de relever ce défi, la FCAF compte travailler avec de nombreux groupes et intervenants.

En mars 2003, elle a donc rassemblé une trentaine de représentants :

- en alphabétisation et éducation des adultes;
- en développement communautaire;
- d'entreprises privées;
- des milieux scolaire et universitaire;
- de ministères provinciaux et fédéraux.

Lors de cette même rencontre, la FCAF a dégagé des constats qui orientent le travail de collaboration à effectuer dans les années à venir.

Le réseau d'expertises

Pour la FCAF, toutes les activités de 2002-2003 liées à la culture de l'éveil à l'écrit mènent au réseau d'expertises dans ce domaine. Ce réseau est en train de se former. Après avoir tenu de nombreuses consultations en 2002, la FCAF a réussi, en 2003, à rassembler des experts et des chercheurs. Elle a formé un comité consultatif pour la formation et travaille avec ses groupes membres experts en alphabétisation

familiale. Elle a ainsi amorcé la composition du réseau d'expertises en travaillant sur divers plans :

- le réseautage;
- la recherche;
- le développement de moyens et d'outils;
- la formation des intervenants;
- la promotion des moyens et des outils.

La formation de formateurs en alphabétisation familiale

En 2001-2002, la FCAF procédait à l'évaluation de la formation *Foundational Training in Family Literacy* du Centre for Family Literacy d'Edmonton, en Alberta. Elle en est arrivée à la conclusion que le matériel de formation utilisé peut s'avérer très utile aux francophones. Par la suite, la FCAF a obtenu un appui financier pour adapter le matériel de formation à la réalité francophone.

En 2003, la FCAF a signé un protocole d'entente avec le Centre for Family Literacy. Par la suite, elle a constitué le comité consultatif, dont la première réunion s'est tenue les 24 et 25 mars 2003 à Edmonton.

La FCAF a entrepris les démarches pour faire traduire et adapter le manuel de formation *Practitioners Resources*. Elle prévoit expérimenter cette formation en 2004 auprès d'un petit groupe d'intervenants et publier le manuel au cours de la même année.

La trousse *Montre-moi* en 2002-2003

La deuxième édition de la trousse *Montre-moi* circule depuis décembre 2002. Elle s'adresse aux parents francophones d'enfants d'âge préscolaire (de 0 à 5 ans). Les 5000 exemplaires de la première édition avaient tous été distribués en moins de 18 mois. Pour l'actuelle trousse, tirée à 3000 exemplaires, la FCAF a recruté un nouveau partenaire, les Éditions Chouette. Par ailleurs, la compagnie Crayola a fourni 3000 boîtes de crayons lavables. Ainsi, la trousse s'est enrichie d'une boîte de crayons lavables offerte par Crayola et d'un livre de Caillou des Éditions Chouette. Près de 1000 exemplaires de la trousse *Montre-moi* ont été vendus depuis décembre 2002.

Le guide d'animation

En 2002, la FCAF a aussi produit un document intitulé *Guide d'animation de la vidéo cassette « Montre-moi » : pour les intervenant* pour aider les personnes-ressources qui animent des ateliers destinés aux parents de jeunes enfants. Ce guide propose des idées d'animation qui tournent autour de la vidéocassette de la trousse *Montre-moi*. Les activités suggérées peuvent également servir à diriger des séances d'entraide familiale, d'alphabétisation familiale ou de prévention de l'analphabétisme, ou encore des groupes de parents dont les enfants fréquentent une garderie ou un centre de la petite enfance. La FCAF a vendu environ 250 exemplaires du guide.



La promotion de la lecture en famille lors de la Journée de l'alphabétisation familiale, le 27 janvier 2003



Un communiqué de presse à 500 médias francophones

Chaque année, depuis 1995, le 27 janvier est la Journée de l'alphabétisation familiale. Durant cette journée, de nombreuses organisations soulignent les bienfaits de la lecture en famille. La Fédération canadienne pour l'alphabétisation en français (FCAF) en a profité, en 2003, pour rappeler qu'apprendre, ça commence à la maison. Dans un communiqué de presse envoyé à 500 médias, radios et journaux locaux, la FCAF propose aux parents la trousse *Montre-moi*. Avec cet outil, la FCAF veut valoriser le rôle des parents dans l'apprentissage de la lecture de leurs enfants. La FCAF a joint au communiqué la liste de ses membres provinciaux et territoriaux.



Des signets à l'intention des parents distribués dans 2000 écoles francophones

À cette occasion, la FCAF a fait parvenir 200 000 signets à 1450 écoles primaires du Québec et aux 550 écoles francophones ailleurs au Canada. Cette activité a été rendue possible grâce à l'entière collaboration de Postes Canada. En fait, la distribution du signet aux parents s'est effectuée par l'intermédiaire des enfants. Sur ce signet, la FCAF invite les parents à lire avec leurs enfants.

Une lettre en 2000 exemplaires

Jointe aux signets, une lettre de la présidente de la FCAF encourageait les écoles à organiser des activités réunissant parents et enfants; elle invitait, en outre, les responsables d'école à visiter son site Web pour y puiser des exemples d'activités à organiser.

Des propositions d'activités

En 2002, la FCAF a aussi conçu des activités que les écoles peuvent organiser avec les parents et leurs enfants lors de cette journée. Ces activités se trouvent sur le site Internet de la FCAF :

www.franco.ca/alpha. Pour y accéder :

- cliquez sur **Alphabétisation familiale**;
- puis cliquez sur **Journée d'alphabétisation familiale**.

L'évaluation des retombées

Après l'envoi des signets, la FCAF a pris soin d'évaluer la pertinence de distribuer des signets dans les écoles. Elle a donc effectué un sondage sur les retombées de l'envoi des signets et l'efficacité de leur distribution dans les écoles. Le sondage a révélé que toutes les écoles ont reçu et distribué les signets aux enfants, mais que très peu d'écoles (environ 10) ont organisé des activités pour cette journée. On recommandait à la FCAF de mieux faire connaître son site Internet. L'évaluation a aussi démontré l'importance de poursuivre l'activité en milieu minoritaire. Les écoles veulent exposer davantage les élèves aux écrits d'expression française.

La revue À lire – 40 000 exemplaires



La revue *À lire* a vu le jour en 1994. Elle s'intitulait alors *Cahier spécial en alphabétisation*. Après l'avoir évaluée en 2002, le conseil d'administration a décidé de poursuivre sa publication.

La revue *À lire* est la seule revue en français qui traite de l'alphabétisation. Elle est publiée une fois l'an, à l'occasion de la Journée internationale de l'alphabétisation. Les articles visent à sensibiliser le grand public à l'alphabétisme et à l'importance de l'éducation des adultes en français. Il s'agit de la publication de la FCAF qui a le plus gros tirage, soit 40 000 exemplaires.

À lire en 2002

La FCAF a reçu, en 2002, l'aide financière de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), de Postes Canada et de commanditaires. Ces fonds lui ont permis de produire un document tout en couleurs de 48 pages et de distribuer gratuitement les 40 000 exemplaires.

En 2002, avec sa revue *À lire*, la FCAF a fait la promotion de l'apprentissage en français. Le thème : *Apprendre durant toute la vie*. La revue comptait 14 articles, dont sept sont en lien avec les pays en développement. L'ACDI a financé ces articles.

La distribution de la revue À lire

La FCAF a assuré la distribution de la revue *À lire* des trois façons suivantes :

- envoi postal à partir de sa liste d'envoi (8000 adresses);
- encartage dans le quotidien *l'Acadie nouvelle*;
- distribution lors de rassemblements, de colloques, etc.

La FCAF travaille à sa liste d'envoi depuis quelques années déjà. La revue de la FCAF est postée gratuitement en trois exemplaires aux personnes et aux organisations qui composent cette liste d'envoi.

La composition de la liste d'envoi

Bibliothèques et librairies	414
Conseils scolaires	276
Écoles et collèges	3000
Groupes socio-communautaires	340
Groupes d'alphabétisation	476
Groupes internationaux	123
Élus fédéraux	293
Centres de la petite enfance	247
Médias	550
Services gouvernementaux	120
Adresses individuelles	Plus de 1500

Le nombre d'adresses par province et territoire

Alberta	191
Colombie-Britannique	275
Manitoba	162
Nouveau-Brunswick	438
Terre-Neuve	30
Nouvelle-Écosse	125
Territoires du Nord-Ouest	26
Ontario	1500
Île-du-Prince-Édouard	44
Québec	4104
Saskatchewan	114
Yukon	60

En outre, la Fédération prépare, chaque année, des envois particuliers de 50 à 300 revues à ses membres, à des associations francophones et à des groupes d'alphabétisation. D'après les commentaires recueillis, la revue *À lire* représente l'un des rares outils de promotion en vue du 8 septembre, Journée internationale de l'alphabétisation. Ces groupes insèrent la revue dans leur pochette de presse. Ils s'en servent pour informer les médias et les partenaires éventuels.

La revue À lire, édition 2003

La FCAF travaille depuis l'automne 2002 à la prochaine édition de la revue *À lire*. Une équipe de journalistes rédige des articles sur le thème de l'éveil à l'écrit en français. Le titre de cette 9^e édition : *Apprendre, ça commence à la maison*. La FCAF a reçu une subvention de l'ACDI pour écrire des articles qui traitent des initiatives canadiennes dans les pays d'Afrique. La Fédération a aussi fait une proposition de collaboration à Postes Canada.



Le bulletin *De A à Z*



La FCAF a publié un numéro du bulletin *De A à Z* à l'automne 2002. La FCAF aborde dans cette publication les activités et les projets entrepris par les groupements provinciaux et territoriaux et

fait ressortir les forces des groupes d'alphabétisation. La Fédération en a imprimé et distribué 2000 exemplaires.

Durant l'année, la FCAF a colligé le matériel du prochain *De A à Z*, qui portera sur l'employabilité, la formation de base et l'emploi.



La FCAF vous rejoint – 14 numéros



La FCAF vous rejoint est un bulletin interne bimensuel envoyé à tous les groupes membres de la FCAF. De septembre 2002 à avril 2003,

la FCAF a produit 14 numéros du bulletin. Les membres peuvent y suivre l'évolution des dossiers de la Fédération. Ce bulletin contient toujours des renseignements sur les nouveaux outils pédagogiques et les sites Internet en français.



Le site Internet de la FCAF :

www.franco.ca/alpha



La FCAF a effectué des mises à jour de son site Internet tout au long de 2002-2003.

Parmi les ajouts apportés, mentionnons :

- les publications de la FCAF, dont le *Guide d'activités de la Semaine internationale des apprenants adultes* et le bulletin *De A à Z*;
- pour la promotion des communications claires : un lexique, des conseils, etc.;
- de l'information sur la Journée de l'alphabétisation familiale ainsi que des activités à réaliser à l'occasion de cette journée.



Daniel Lavoie, porte-parole de la FCAF

La FCAF a la chance d'avoir comme porte-parole Daniel Lavoie, auteur-compositeur-interprète. Cette année, il a prêté son concours à la FCAF pour promouvoir l'alphabétisation en français aux deux occasions suivantes :

- le 8 septembre, Journée internationale de l'alphabétisation : Daniel Lavoie a rédigé un texte pour la revue *À lire*, édition 2002;
- la Semaine internationale des apprenants adultes : Daniel Lavoie invitait les apprenants en alphabétisation à lui écrire dans le cadre de la seule activité pancanadienne *Le printemps des lettres*. Il a reçu 126 lettres d'apprenants. Il leur a répondu à la fois par une lettre et sur les ondes des radios communautaires.

Des communiqués de presse qui mènent à une visibilité



En 2002-2003, la FCAF a écrit huit communiqués de presse qu'elle a ensuite distribués à plus de 500 représentants des médias.

La Journée internationale de l'alphabétisation constitue la meilleure occasion de rappeler aux gouvernements leurs promesses et de faire la promotion de l'alphabétisme. Les 8 et 9 septembre 2002, la FCAF a écrit deux communiqués, un sur le rôle de l'alphabétisation dans la Stratégie d'innovation du Canada et l'autre sur l'activité *Le printemps des lettres*.

Les communiqués envoyés les 8 et 9 septembre ont conduit à cinq entrevues à la radio :

- RFA (réseau, toutes les radios communautaires)

- Radio-Canada : Alberta
- Radio-Canada Manitoba
- CHOD FM Cornwall / Stratégie d'innovation
- Radio Gaspé, Stratégie d'innovation

et à des entrevues pour des hebdomadaires :

- *L'Express* (Ontario)
- cinq hebdomadaires du Québec sur *Le printemps des lettres*

La FCAF a aussi émis des communiqués de presse aux occasions suivantes :

- réactions au **Discours du Trône**. Dans ce communiqué, la FCAF rappelle au gouvernement ses promesses. Elle demande que soient mis en place une infrastructure permanente des services de formation de base pour adulte, ainsi qu'un programme d'éveil à l'écrit pour les familles.

Retombées :

- deux entrevues radiophoniques à Radio-Canada en Saskatchewan et en Ontario.

- la **Journée d'action pour l'alphabétisation**, en octobre 2002.

Retombées :

- un article dans les hebdomadaires;
- deux entrevues sur les ondes de Radio-Canada, aux nouvelles nationales.

- le **lancement du document « Huit champs d'intervention pour améliorer l'alphabétisme des francophones du Canada »**, le 6 décembre. La FCAF faisait alors connaître les données de l'alphabétisme des francophones.

Retombées :

- un article dans le quotidien *LeDroit*;
- une entrevue sur les ondes de toutes les radios communautaires;
- une apparition au *Téléjournal national* de Radio-Canada.

- la **Journée nationale de l'alphabétisation familiale**, en janvier 2003. Le communiqué parlait de la trousse *Montre-moi*. Il a été diffusé dans une dizaine d'hebdomadaires.

- le **Prix de la francophonie en alphabétisation**, en mars 2003.

- réactions au **Plan d'action pour les langues officielles** présenté par le ministre Stéphane Dion en mars 2003.

Les communiqués de presse ont permis à la FCAF de participer à quelques émissions de télévision et de radio et à éveiller à plusieurs reprises l'intérêt de radios communautaires du Canada et d'hebdomadaires pour l'alphabétisme.

La FCAF et la première Semaine internationale des apprenants adultes



Le Conseil des ministres de l'Éducation du Canada (CMEC) a annoncé officiellement, en avril 2002, son intention de souligner la Semaine internationale des apprenants adultes, qui s'est tenue du 8 au 14 septembre 2002.

Cette semaine est un peu la prolongation de la Journée internationale de l'alphabétisation célébrée chaque année le 8 septembre. La FCAF et les groupes d'alphabétisation ont profité de cette première édition de la Semaine internationale des apprenants adultes pour promouvoir le droit d'apprendre tout au long de la vie.

La Semaine 2002 s'est organisée sous le patronage de la Commission canadienne de l'UNESCO. La FCAF est l'un des partenaires de la Commission canadienne de l'UNESCO. D'ailleurs, c'est à ce titre qu'elle a participé au lancement de la Semaine internationale le 5 septembre et à son organisation.

La FCAF et son réseau n'ont reçu aucune aide financière supplémentaire pour élaborer des activités à l'occasion de cette semaine. Malgré ce fait, les groupes provinciaux ont réussi à organiser quelques activités de promotion et de visibilité. De plus, comme la plupart des groupes entreprennent leurs sessions de formation plus tard à l'automne, les activités se sont effectuées sans la présence des apprenants.

Les réalisations de la FCAF lors de la Semaine



Un guide d'activités : 550 exemplaires distribués

La FCAF a rédigé et distribué un guide d'activités pour la Semaine internationale des apprenants adultes. Ce guide comprend une liste d'activités à orga-

niser ainsi que divers modèles de communications : lettres d'invitation, communiqués de presse, coupon d'inscription, etc.

La Fédération a préparé ce guide d'activités à l'intention des groupes et des centres d'alphabétisation d'expression française au Canada. Il contient des suggestions d'activités d'animation et de promotion de l'éducation des adultes. Certaines des activités proposées dans le guide ont déjà fait leur preuve au sein d'organisations en alphabétisation. La plupart des activités se réalisent à l'échelon local ou régional.

Le guide a été distribué gratuitement à tous les centres d'éducation des adultes qui font de l'alphabétisation et à tous les groupes d'alphabétisation en français au Canada. La FCAF en a envoyé 550 exemplaires aux centres d'éducation des adultes.

Le guide est maintenant disponible sur le site Internet de la FCAF au <http://www.franco.ca/alpha/> :

- cliquez sur le bouton **Activités** en haut de la page;
- rendez-vous au lien **Guides**;
- cliquez sur le lien **Guide d'activités de la Semaine internationale des apprenants adultes**;
- puis cliquez sur **Télécharger le fichier**.

Le guide de 27 pages se téléchargera.

L'activité pancanadienne *Le printemps des lettres*

À l'automne 2002, à l'occasion de la Semaine internationale des apprenants adultes, la FCAF a lancé l'activité pancanadienne *Le printemps des lettres*. Un communiqué de presse a été envoyé à tous les médias locaux et régionaux de langue française au Canada. La Fédération a reçu plusieurs appels des médias et a accordé quelques entrevues téléphoniques. La FCAF se dit satisfaite de la couverture médiatique pour cette activité. Par ailleurs, les radios communautaires membres du Réseau francophone d'Amérique ont parlé de l'activité durant la Semaine des apprenants adultes.

Pour *Le printemps des lettres*, la FCAF invitait tous les apprenants à écrire une lettre à Daniel Lavoie, son porte-parole. Les apprenants devaient répondre à l'une des questions suivantes :

« Qu'est-ce que vous avez voulu lire ou écrire en premier quand vous avez appris à lire ou à écrire? »

ou

« Qu'est-ce que vous avez voulu lire ou écrire en premier quand vous avez pris la décision de retourner à l'école? »



Le recueil de lettres

En tout, 126 apprenants et une dizaine de formatrices ont écrit à Daniel Lavoie. La FCAF a ensuite réuni les lettres en un recueil qui a été distribué au printemps à tous les participants et aux centres d'alphabétisation.

À la radio

Daniel Lavoie a enregistré et lu à haute voix 10 lettres parmi les 126 lettres reçues des apprenants. Du 2 au 11 avril, les radios communautaires hors Québec ont diffusé l'enregistrement.



Le Prix de la francophonie en alphabétisation – 80 participants



Depuis 1995, la FCAF, en collaboration avec l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF), organise le Prix de la francophonie en alphabétisation. La Fédération assure la promotion de ce concours pancanadien, qui demeure une excellente façon de faire connaître les résultats positifs de l'alphabétisation.

En 2003, 80 apprenants ont participé au concours en faisant parvenir des textes touchants relatant leur démarche en alphabétisation. Monsieur Gilles Vaudry, gagnant de cette année, a reçu son prix au Parlement à Québec. Monsieur Vaudry fera l'objet d'un article dans la revue *À lire* de 2003.

Le comité des apprenants a servi de relais d'informations dans la promotion du concours.

Son comité de personnes apprenantes

À la Fédération canadienne pour l'alphabétisation en français (FCAF), les personnes apprenantes ont toujours tenu une grande place, et ce, dès les débuts de la Fédération en 1991. D'ailleurs, quatre d'entre elles siègent au conseil d'administration. En outre, le bureau de direction bénéficie de l'expérience d'un représentant des personnes apprenantes. La création du comité pancanadien des personnes apprenantes de la FCAF est une autre manifestation de la place qu'occupent les apprenants à la Fédération.

Le comité des personnes apprenantes de la FCAF

Le comité des personnes apprenantes a été mis sur pied en 2001. Il s'est donné comme but :

- de contribuer à la formation de porte-parole parmi les apprenants;
- d'aider la FCAF à atteindre ses objectifs;
- de faire des représentations au besoin.

Les membres du comité des personnes apprenantes de la FCAF en 2002-2003



Anne-Marie d'Entremont, *Atlantique*

Carole Blouin, *Ontario*

Gaston Betty, *Ontario*

Denis Laporte, *Ouest et Territoires*

Cédric Noudjimaye, *Québec*

Le comité des personnes apprenantes a réalisé les activités suivantes :

- il s'est réuni à trois reprises à Ottawa et a tenu deux conférences téléphoniques;
- il a organisé deux ateliers de formation lors de l'assemblée générale annuelle en juin 2002 ;
- il a sensibilisé le gouvernement fédéral à l'alphabétisation lors de la Journée d'action pour l'alphabétisation tenue en octobre 2002;
- il a élaboré un cahier de procédures à l'automne qui clarifie différents points sur le fonctionnement du comité;
- il a informé les membres de la FCAF, les administrateurs, les partenaires et les bailleurs de fonds sur les travaux du comité;
- il a publié deux numéros du *Bulletin des apprenants*;
- il a été engagé dans la promotion de l'activité *Le printemps des lettres* à l'occasion de la Semaine des apprenants adultes;

- il a dressé un plan d'activités pour l'année 2003-2004;
- il a fait la promotion du Prix de la francophonie de l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF).

Les retombées du comité des personnes apprenantes

- Depuis que le comité des personnes apprenantes fait la promotion du Prix de la francophonie en alphabétisation, la FCAF a vu une augmentation des textes soumis. En effet, le nombre de participants est passé de 25 en 2000 à 80 en 2003.
- Le comité a participé à l'organisation de la seule activité pancanadienne en alphabétisation pour souligner la Semaine internationale de l'apprenant adulte : *Le printemps des lettres*. À cette occasion, 126 personnes apprenantes ont écrit une lettre à Daniel Lavoie, porte-parole de la FCAF. La FCAF a réuni les lettres reçues en un recueil et a envoyé 700 exemplaires du recueil aux participants et aux groupes d'alphabétisation.
- Grâce aux apprenants, les activités de représentation politique et de promotion de l'alphabétisation de la FCAF partent des besoins réels des apprenants.
- Le comité des personnes apprenantes a élaboré un cahier de procédures qui servira à d'autres comités de personnes apprenantes.
- Le comité a joint plus de 6000 personnes apprenantes lors de la distribution du *Bulletin des apprenants*. Après chaque parution du *Bulletin*, la FCAF ajoute une centaine d'adresses d'apprenants à sa liste.

Un lobbying efficace grâce aux apprenants

Les membres du comité des personnes apprenantes ont participé à la Journée d'action pour l'alphabétisation, journée de lobbying sur la Colline du Parlement à Ottawa. Les apprenants, qui avaient participé à une séance de formation sur le lobbying, ont sans doute été les personnes les plus écoutées. Après leur formation, les apprenants, en collaboration avec d'autres lobbyistes, ont précisé le message à transmettre aux parlementaires. Le représentant des apprenants a pris la parole lors d'une cérémonie officielle réunissant lobbyistes et parlementaires.

Un cahier de procédures produit par le comité des personnes apprenantes

Le cahier de procédures sert à clarifier certains aspects du fonctionnement du comité des apprenants. Le cahier est à la disposition de tous les groupes d'alphabétisation. Le comité souhaite que le cahier aide les apprenants à se rassembler et à former des comités efficaces.

Ses projets de communications claires et efficaces

La Fédération canadienne pour l'alphabétisation en français (FCAF) s'intéresse à la clarté des communications depuis 1994. Dès lors, elle se rend compte que, même si un adulte s'alphabétise, il se heurte souvent à des textes administratifs qui lui sont inaccessibles et incompréhensibles. Or la FCAF a toujours voulu encourager les apprenants à lire. Son objectif consiste avant tout à maintenir les habiletés de lecture chez les personnes nouvellement alphabétisées et de rendre la lecture accessible à tous.

La naissance d'une entreprise de formation en communications claires



La Fédération a d'abord publié des romans et des guides écrits en langage simple. Après avoir étudié, en 1999, la faisabilité d'une entreprise de formation en communications claires, elle a élaboré des plans et des cahiers de formation. C'est ainsi que sont nées les formations *Écrire simplement* et *Pour des communications orales claires*. Chacune de ces formations a d'abord été expérimentée au sein d'organisations. Non seulement la FCAF possède des connaissances en communications, mais elle connaît les obstacles que doivent surmonter les faibles lecteurs. Enrichie de ses connaissances et de ses compétences en communications claires, la FCAF a mis sur pied, en 2002, l'entreprise *Communicateurs efficaces*.

Communicateurs efficaces s'est donné la mission de rendre les communications écrites et orales accessibles à toute

la population. L'entreprise remplit sa mission en formant les rédacteurs et les communicateurs d'organismes publics, parapublics et privés et en réécrivant dans un langage accessible des textes destinés au grand public. Grâce à *Communicateurs efficaces*, la FCAF a des liens privilégiés avec les agences gouvernementales tant fédérales que provinciales.

Une équipe de professionnelles en communications claires



Sous la supervision de sa directrice des communications, la FCAF a formé une équipe de formatrices et de consultantes. L'équipe possède des compétences variées : la didactique, l'enseignement du français, les relations publiques et les communications. Les consultantes de l'équipe ont un point en commun : toutes connaissent les difficultés que doivent affronter

les faibles lecteurs pour lire des communications.

La promotion de Communicateurs efficaces



De nouveaux outils

La FCAF entreprenait, au printemps 2002, les démarches d'enregistrement de Communicateurs efficaces. À l'automne, l'entreprise s'est dotée d'un logo, d'un nouveau dépliant et d'un stand.

Des représentations

En novembre 2002, Communicateurs efficaces a tenu un stand lors du Téléforum. Au cours de cet événement annuel, qui rassemble des compagnies privées de télécommunications, on a remis environ 250 dégliants aux participants.

Toujours en novembre, Communicateurs efficaces a présenté ses services au premier colloque « L'évolution des centres d'appels ». Lors de cet événement, il y a eu distribution de 300 dégliants.

Membre de l'Ordre des enseignants et des enseignantes de l'Ontario

Après avoir rempli les conditions de l'Ordre des enseignants et des enseignantes de l'Ontario, Communicateurs efficaces en a reçu l'agrément pour la formation *Écrire simplement*. D'ailleurs, c'est en mai 2003 que Communicateurs efficaces donnera sa première formation dans un conseil scolaire.

Des services conseils en communications claires

Communicateurs efficaces offre des services en communications aux communicateurs et aux responsables des programmes et des services à l'adresse des citoyens. Ces services comprennent l'évaluation d'écrits, la réécriture de textes et la rédaction en langage clair et simple. D'ailleurs, en 2002-2003, l'entreprise s'est surtout fait connaître pour sa compétence à réécrire des documents dans un style clair et efficace.

De la réécriture des messages au rapport d'analyse

Parmi les travaux importants réalisés en 2002, l'entreprise a réécrit 24 documents pour la Société de l'assurance automobile du Québec. Dans un rapport de 124 pages, Communicateurs efficaces analyse et justifie les changements proposés dans les 24 documents. En 2003, elle a procédé à une analyse linguistique des 32 messages apposés sur les paquets de cigarettes et produits du tabac pour Communication Canada et Santé Canada. Chaque message a été analysé et réécrit. Un rapport de 117 pages explique de façon détaillée en quoi les messages sont complexes et d'une efficacité moindre pour un public peu alphabétisé.

Des groupes de discussion formés d'apprenants en alphabétisation

Communicateurs efficaces forme des groupes de discussion composés d'apprenants en alphabétisation en se servant du réseau d'apprenants de la FCAF. Grâce à la participation des apprenants, les communicateurs peuvent vérifier et évaluer dans quelle mesure les messages sont compris. Les faibles lecteurs commencent enfin à sortir de l'ombre.

En 2002 et en 2003, Communicateurs efficaces a évalué des documents pour la Société de l'assurance automobile du Québec et Communication Canada. Les évaluations permettent de confirmer l'analyse des experts en communications claires de Communicateurs efficaces. L'entreprise a aussi collaboré à une vaste étude qualitative sur la compréhension des messages diffusés par des annonces télévisées destinées au grand public. Elle a réussi à former des groupes de discussion d'apprenants de niveau 2 d'alphabétisme. Elle a recruté 54 apprenants francophones et anglophones du Québec, de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick et de l'Alberta.

Communicateurs efficaces a réécrit des documents dans un langage accessible pour les clients suivants :

- Curateur public du Québec
- Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ)

- Communication Canada à Ottawa, au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse
- Santé Canada
- Affaires indiennes du Canada
- École le Sommet
- Option consommateurs

Les activités de formation de Communicateurs efficaces en 2002-2003



Écrire simplement

Avec *Écrire simplement* et les services de réécriture, la FCAF poursuit un but : maintenir les capacités de lecture des adultes qui se sont alphabétisés. En fait, la Fédération tient à ce que les écrits soient clairs pour l'ensemble des franco-phones au Canada.

Au cours de la dernière année, Communicateurs efficaces a donné 20 sessions de formation *Écrire simplement*.

Les clients qui suivent ont profité de cette formation :

- Association des cadres scolaires du Québec
- Agence des douanes et du revenu du Canada
- Commission de la santé et de la sécurité du travail
- Curateur public du Québec
- École Le Tandem
- Commission scolaire Vallée-des-Tisserands
- Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale du Québec
- Table des ressources Enfance-Famille de l'Érable
- Service fransaskois de formation des adultes

- Pluri-elles
- Société de l'assurance automobile du Québec
- Bureau du vérificateur général



Pour des communications orales claires

La formation *Pour des communications orales claires* a été conçue pour rendre l'information orale compréhensible aux adultes à très faible niveau d'alphabétisme.

La formation a été donnée aux clients suivants :

- Régie des rentes du Québec
- Commission de la santé et de la sécurité du travail
- Maison Saint-Joseph, centre de soins de longue durée
- Tribunal administratif

Depuis 2000, la FCAF, par l'entremise de Communicateurs efficaces, a offert de la formation aux professionnels suivants :

- 90 traducteurs
- 150 rédacteurs professionnels
- 1000 analystes, agents et préposés
- 50 secrétaires
- 15 avocats et parajuristes
- 100 gestionnaires
- 100 directeurs d'école
- 10 comptables

Ses normes de qualité

La Fédération canadienne pour l'alphabétisation en français (FCAF) a commencé à élaborer des normes de qualité.

Après avoir fait sa planification stratégique, la FCAF souhaitait régulariser ses pratiques et ses procédures de gestion interne. Le projet des normes de qualité répondait également aux évaluations de Développement des ressources humaines Canada (DRHC) et de Patrimoine canadien.

La première intention de ce projet est d'assurer la mise en place de normes de qualité dans les pratiques de la FCAF.

Il s'agit donc de rédiger les pratiques actuelles et de voir à leur application systématique au sein de la FCAF.

Un achat d'outils de contrôle

Afin d'établir des normes de qualité, la FCAF a acheté le cahier *Outils de contrôle*. Ce cahier, élaboré par l'un de ses membres, la Coalition francophone pour l'alphabétisation et la formation de base en Ontario, contient les principaux outils de contrôle d'une organisation. Ainsi, la FCAF établira des normes de qualité dans les domaines suivants :

- l'administration;
- les communications écrites;
- la gestion de l'organisme;
- la gestion financière;
- les ressources humaines;
- la technologie.

Une refonte des statuts et règlements

La FCAF a donc commencé le travail par la refonte de ses statuts et règlements. Elle a formé un comité composé de quatre personnes de son conseil d'administration et de sa directrice générale. Le comité s'est rencontré à deux reprises en 2002 et 2003. Les changements apportés à la structure de la FCAF seront présentés à l'assemblée générale annuelle de 2003.

La révision des descriptions de tâches

En 2003, la FCAF a entrepris la révision et l'évaluation des postes de son équipe de travail. L'évaluation des postes s'est réalisée selon les compétences qu'exige le poste.

La révision systématique des procédures internes

En 2003, la FCAF a commencé à rédiger des procédures à appliquer pour certaines activités ou tâches exécutées à l'interne. C'est ainsi qu'elle a rédigé toutes les étapes à suivre pour toutes ses publications internes et externes. Elle a aussi rédigé un cahier de procédures pour son comité de personnes apprenantes. Ce cahier facilitera la continuité des actions du comité.

Ses activités de formation

La FCAF a mené trois activités de formation.

Une session sur la gestion axée sur les résultats

En décembre 2002, la Fédération canadienne pour l'alphabétisation en français (FCAF) a offert aux organismes membres et aux représentants intéressés une formation de deux journées sur la gestion de projet par résultat. On y a défini les termes liés à la gestion axée sur les résultats. La vingtaine de participants ont pu apprendre à remplir les demandes des bailleurs de fonds exigeant une approche axée sur les résultats. La session a de plus permis aux participants de déterminer la meilleure façon de présenter leurs demandes de subvention.

Les stages de perfectionnement de l'Association canadienne d'éducation de langue française

Depuis 1990, la FCAF travaille en collaboration avec l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF) à un stage de perfectionnement en alphabétisation. En 2002, le stage s'est déroulé sur une période de cinq jours, soit du 7 au 11 juillet. Les stages en alphabétisation ont accueilli une vingtaine de formateurs et de gestionnaires. La FCAF a animé un atelier sur les défis de l'alphabétisation en français.

Les ateliers de l'assemblée générale annuelle

Lors de sa dernière assemblée générale annuelle, la FCAF offrait à 45 participants les quatre ateliers de formation suivants :

- Écrire simplement
- La culture de l'éveil à l'écrit dans la famille
- Comment participer aux décisions comme apprenant (pour les apprenants)
- Estime de soi (pour les apprenants)

Sa publication « Réfléchir aux solutions liées au problème de l'alphabétisme des francophones : huit champs d'intervention »



Lors d'une conférence de presse tenue en décembre 2002, la Fédération canadienne pour l'alphabétisation en français (FCAF) a lancé le document *Huit champs d'intervention pour améliorer l'alphabétisme des francophones du Canada*. Ce document répond au nouveau rapport de Statistique Canada, *Alphabétisme et alphabétisation des francophones au Canada – Résultats de l'Enquête internationale sur l'alphabétisation*

des adultes (EIAA). En fait, le document produit par la FCAF ainsi que le rapport de Statistique Canada sont le fruit de cinq années de collaboration et de travail avec l'Université du Québec à Montréal (UQAM). La FCAF tient à remercier Serge Wagner, de l'UQAM, pour son soutien dans la recherche des données sur l'alphabétisation des francophones.

Les données de l'EIAA sont toujours actuelles. En outre, l'analyse des données francophones de l'EIAA a permis à la FCAF de jouer un rôle plus important dans la prochaine enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes. Cette enquête s'appellera *Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes*. On interrogera plus de francophones du Québec et du Nouveau-Brunswick que lors de l'enquête précédente, en plus des 3 000 francophones en Ontario et des 450 au Manitoba.

Son service d'information et de référence

Les services au grand public



Chaque année, une centaine de personnes de l'extérieur du réseau des groupes membres de la Fédération canadienne pour l'alphabétisation en français (FCAF) font appel à la Fédération pour obtenir de l'information. Les demandes varient, allant de la recherche d'un endroit pour s'alphabétiser à la recherche de bénévolat en alphabétisation.

Les demandes d'information de la part de la population concernent, entre autres, les points suivants :

- le bénévolat (30 demandes);
- la recherche de matériel d'appoint utile aux parents (20 demandes);
- la recherche de statistiques sur l'alphabétisme (5 demandes);
- le désir de s'alphabétiser (20 demandes);
- des conseils sur les demandes de subvention (8 demandes);
- la recherche de matériel pédagogique (10).

Les services aux organismes membres



Des visites aux membres

Dans l'Ouest

La FCAF s'est rendue dans l'Ouest à deux reprises au cours de l'année. Elle a assisté aux deux sessions de travail de la Coalition régionale de l'Ouest et du Nord en alphabétisation en français (CRONAF). La première visite, en novembre 2002, correspondait au dixième anniversaire de l'organisme franco-colombien Éducentre. La Fédération a eu l'occasion de souligner la qualité du travail d'Éducentre.

Au Nouveau-Brunswick

La Fédération d'alphabétisation du Nouveau-Brunswick (FANB) a également reçu la visite de la FCAF. Cette dernière a formé une équipe parmi les membres de la FANB à donner des séances de sensibilisation à l'alphabétisme. La FCAF a d'abord préparé une présentation PowerPoint pour la FANB contenant toute l'information utile pour sensibiliser les fonctionnaires du Nouveau-Brunswick aux difficultés qu'éprouvent les francophones et les Acadiens en lecture. Elle a donné une séance de travail où les participants devaient mettre en pratique leurs nouvelles connaissances.

Par la suite, la FANB a organisé trois séances de sensibilisation et d'information pour des groupes de fonctionnaires et d'intervenants dans le domaine de la santé publique. La FANB a noté déjà des changements dans la façon de communiquer de certaines agences gouvernementales avec le grand public.

Au Yukon

La FCAF a effectué une visite aussi au Service d'orientation francophone des adultes (SOFA) au Yukon. Elle a donné la formation *Écrire simplement* à deux groupes (24 personnes). L'un des exercices consistait à réécrire une partie du site Internet du SOFA en respectant les principes des communications claires. La FCAF a aussi accordé une journée de suivis individuels à des membres de l'équipe du SOFA pour revoir des documents de promotion et d'information destinés aux Franco-Yukonnais.

En Alberta

La FCAF a offert un atelier sur la représentation politique au groupe Éduk en Alberta.

Au Québec

La FCAF s'est rendue à une rencontre au Québec organisée avec des membres de la Table régionale en éducation des adultes et formation professionnelle (TREAQFP). La FCAF a alors prodigué des conseils sur la création d'une trousse en communication.

Ses partenaires

La Fédération canadienne pour l'alphabétisation en français (FCAF) a apprécié travailler en **2002-2003** avec les organismes suivants :

- l'Association canadienne d'éducation de langue française
- la Commission canadienne de l'UNESCO
- l'Alliance des radios communautaires du Canada

La Fédération canadienne pour l'alphabétisation en français a reçu l'aide financière des organismes suivants :

- le Secrétariat national à l'alphabétisation
- Communication Canada
- Patrimoine canadien
- Postes Canada
- l'Agence canadienne de développement international (ACDI)

Merci à nos fidèles collaborateurs

Ronald Bisson	Daniel Lavoie
Patricia Brennan	Michelle Martin
Cécile Cloutier	Maurice St-Pierre
Silvia Dancose	Roch Tassé
Gilles Groleau	Marie-Josée Trudel
Madeleine Eykel	Serge Wagner
Linda Labrecque	

Le personnel de la FCAF

En 2002-2003, la FCAF comptait au sein de son équipe de travail les personnes suivantes :

- Luce Lapierre, directrice générale
- Diane Pouliot, directrice des communications
- Margo Fauchon, directrice du développement
- Sophie Tremblay, agente de recherche et d'analyse
- Renée Laurin, secrétaire administrative
- Johanne Renaud, adjointe aux agents



Luce Lapierre



Diane Pouliot



Margo Fauchon



Sophie Tremblay



Johanne Renaud



Renée Laurin

Les organismes membres

TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Fédération Franco-TéNOise

C.P. 1325, Yellowknife (NT) X1A 2N9

Tél. : (867) 920-2919

Télec. : (867) 873-2158

Courriel : fft@franco-nord.com

YUKON

Association Franco-Yukonnaise

302, rue Strickland

Whitehorse (YK) Y1A 2K1

Tél. : (867) 668-2663 poste 328

Télec. : (867) 668-3511

Courriel : isabelle.saleses@sofayukon.com

COLOMBIE-BRITANNIQUE

Éducentre

2412, rue Laurel, 6^e étage

Vancouver (BC) V5Z 3T2

Tél. : (604) 708-5100, poste 309

Télec. : (604) 708-5124

Courriel : paulettebouffard@educacentre.com

ALBERTA

Éduk

CP 1687

4537-50^e Avenue

Saint-Paul (AB) T0A 3A0

Tél. : (780) 645-6604 ou 1 866 645-6604

Télec. : (780) 645-4138

Courriel : nicoleg@fastmail.ca

SASKATCHEWAN

Service fransaskois de formation aux adultes

CP 216

Domremy (SK) S0K 1G0

Tél. : (306) 423-5535

Télec. : (306) 423-5541

Courriel : seffa.rdenis@sasktel.net

MANITOBA

Pluri-elles (Manitoba) inc.

570, rue Des Meurons

Saint-Boniface (MN) R2H 2P8

Tél. : (204) 233-1735

Télec. : (204) 233-0277

Courriel : pluridg@shaw.ca

ONTARIO

Coalition francophone pour l'alphabétisation et la formation de base en Ontario

235, chemin Montréal, pièce 201

Ottawa (ON) K1L 6C7

Tél. : (613) 842-5369 ou 1 877 464-0504

Télec. : (613) 842-5371

Courriel : sbenoit@coalition.on.ca

QUÉBEC

Table des responsables en éducation des adultes et de la formation professionnelle du Québec

Centre Saint-Louis-de-Gonzague

269, rue Ringuet

Drummondville (Québec) J2C 6M9

Tél. : (819) 474-0715 poste 27

Télec. : (819) 474-0812

Courriel : jean.denis.julien@csdeschenes.qc.ca

NOUVEAU-BRUNSWICK

Fédération d'alphabétisation du Nouveau-Brunswick Inc.

317, avenue King

Bathurst (NB) E2A 1P4

Tél. : (506) 548-5551

Télec. : (506) 548-5564

Courriel : fanb@nbnet.nb.ca

NOUVELLE-ÉCOSSE

Équipe d'alphabétisation

Nouvelle-Écosse

CP 590, RR1

Ste-Anne-du-Ruisseau (NS) B0W 2X0

Tél. : (902) 648-2253

Télec. : (902) 648-2341

courriel : equipealplane@fane-argyle.ns.ca

ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

Société éducative de

l'Île-du-Prince-Édouard

48, chemin Mill, CP 159

Wellington (PE) C0B 2E0

Tél. : (902) 854-3010

Télec. : (902) 854-3011

Courriel : colette@teleco.org

TERRE-NEUVE ET LABRADOR

Association régionale de la côte ouest Inc.
CP 190, RR 1
Grand'Terre (TN) A0N 1R0
Tél. : (709) 642-5254
Télé. : (709) 642-5164
Courriel : cfenwick@francophonie.nfld.net

Membres associés

Centre franco-ontarien de ressources en alphabétisation

432, avenue Westmount, unité H
Sudbury (ON) P3A 5Z8
Tél. : (705) 524-3672
Télé. : (705) 524-8535
Courriel : mqlafontaine@centrefora.on.ca

Réseau national d'action éducation femmes

1173, chemin Cyrville, bureau 306
Ottawa (ON) K1J 7S6
Tél.: (613) 741-9978
Télé.: (613) 741-3805
Courriel : rnaefaa@bellnet.ca

Collectif de recherche pédagogique

Maison de la francophonie

39, rue Dalhousie
Québec (QC) G1K 8R8
Tél. : (418) 644-5819
Télé. : (418) 644-7670
Courriel : crp@crpinc.ca

La Fédération canadienne pour l'alphabétisation en français

Les membres de son conseil d'administration en 2002-2003



Arrière : Anne-Marie d'Entremont, Jocelyne Lavoie, Roberta Gilbert, Aline Lafrenière, Carole Blouin, Éric Demers, Collette Aucoin et Suzanne Benoit.
Avant : Cédric Noudjimaye, Sylvie Savard, Denis Laporte, Gaston Betty et Anna Veltry.

États financiers au 31 mars 2003

Aux membres

Fédération canadienne pour l'alphabétisation en français Inc.

Nous avons vérifié le bilan de la Fédération canadienne pour l'alphabétisation en français Inc. au 31 mars 2003 et les états des revenus et dépenses et de l'évolution des actifs nets de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'organisme. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages d'éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2003 ainsi que les résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.



Comptables agréés
Ottawa (Ontario)
Le 25 avril 2003

BILAN AU 31 MARS 2002

ACTIF	2003	2002
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	248 389	203 267 \$
Dépôts à terme	130 883	-
Subventions à recevoir	65 437	80 654
Débiteurs	59 325	51 875
Stocks	63 037	-
Frais payés d'avance	523	530
	567 594	336 326 \$
IMMOBILISATIONS		
	33 448	22 725
	601 042	359 051 \$
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs et frais courus	68 526	10 568 \$
Subventions et revenus reportés *	329 331	150 193
	397 857	160 761 \$

BILAN AU 31 MARS 2003 (suite)

ACTIFS NETS	2003	2002
Non affectés	-	75 565 \$
Grevés d'affectations internes		
- Réserve pour éventualités	169 737	100 000
Investis en immobilisations	33 448	22 725
	203 185	198 290
	601 042	359 051 \$

REVENUS ET DÉPENSES DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2003

REVENUS	2003	2002
Subventions et contribution	814 933	532 516 \$
Cotisations	1 500	1 400
Inscriptions - Assemblée générale annuelle	3 700	2 850
Publicité - Cahier spécial	26 975	24 225
Vente de documents	60	30
Vente de trousseaux	15 522	-
Communicateurs efficaces	113 460	84 080
Consultation	-	12 000
Intérêts	8 727	5 202
Dons	2 431	10 000
Autres	5 133	12 087
	992 441	684 390 \$
DÉPENSES		
Dépenses d'administration	463 147	433 519
Frais d'administration et salaires imputés aux projets	(330 812)	(340 875)
Frais d'administration nets	132 335	92 644
Communicateurs efficaces	89 819	28 794
Dépenses de projets	765 392	531 723
	987 546	653 161 \$

EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES

4 895 31 229 \$

* Les subventions et les revenus reportés serviront à défrayer les dépenses qui seront encourues dans le prochain exercice.

«Les états financiers présentés ici représentent une partie du document complet. Cette version est disponible au bureau de la FCAF.»

La FCAF est un organisme à but non lucratif.
Son numéro d'enregistrement d'organisme
de bienfaisance est 0932228-29.